

CIRA - BTS CONTRÔLE INDUSTRIEL ET RÉGULATION AUTOMATIQUE

Diplôme d'État Niveau BAC+2

Sup'IPGV

École supérieure en comptabilité et gestion

Le BTS CIRA forme des experts en contrôle industriel et régulation automatique. Ce cursus permet de maîtriser les technologies liées aux automates, aux systèmes de contrôle et aux processus industriels automatisés.

VOTRE PROFIL

- Vous maîtrisez la physique et la chimie.
- Vous avez un esprit d'analyse et êtes rigoureux.

PRÉREQUIS

- Vous êtes titulaire d'un Baccalauréat général, STI2D, STL ou Bac
- Pro MELEC, MSMA, PCE ou titre de niveau 4. (Prérequis obligatoire).

NOUS REJOINDRE, C'EST SIMPLE !

Un premier entretien aura lieu sur rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation souhaitée pour :

- Clarifier ensemble votre projet professionnel.
- Valider les prérequis de la formation.
- Effectuer un test de positionnement.
- Vous réorienter vers une autre formation si nécessaire.

PAS D'ENTREPRISE ? PAS DE PROBLÈME !

- Soutien dans la création de votre CV et lettres de motivation.
- Conseils adaptés à votre recherche d'entreprise.
- Accompagnement pour la recherche d'un employeur si besoin grâce à notre réseau d'entreprises.

LES + SUP'IPGV :

- La suite Office 365 vous sera offerte.
- Des cours en petits effectifs pour un enseignement de qualité.
- Un responsable pédagogique dédié à votre réussite.
- Un ordinateur peut vous être prêté au besoin.

DURÉE

- 1350 h sur 2 ans en alternance.

LIEUX

Arles, Vitrolles, La Garde, Privas.

RYTHME ALTERNANCE

2 jours en cours et
3 jours en entreprise.

MODE DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage.
Tarif : L'apprentissage est gratuit grâce aux prises en charges totales ou partielles des financements des entreprises ou de partenaires
- Contrat de professionnalisation.
- Formation initiale 5000 €

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette formation sur

www.supipgv.fr





+ d'infos sur le **BTS**
CIRA

Fiche RNCP n° 38216, enregistrée le 06 novembre 2023.

DÉBOUCHÉS

- Technicien instrumentiste.
- Technicien de maintenance industrielle.
- Technicien d'exploitation.
- Technicien en automatismes.
- Technicien d'essais.
- Technicien roboticien.
- Technicien process.
- Technico-commercial.

APRÈS VOS ÉTUDES

- Après leur cursus, les élèves en alternance à SUP'IPGV trouvent un emploi dans leur domaine d'étude en - de 3 mois !
- Dans la plupart des cas, les étudiants restent dans l'entreprise qui les a employés en alternance.

Vous pouvez consulter nos statistiques sur notre site internet www.supipgv.fr

LE PROGRAMME – OBJECTIFS

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

U4 – ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

U41 : Rapport de Stage

U42 : Projet Technique

U5 – ÉTUDE D'UN SYSTÈME D'INSTRUMENTATION, CONTRÔLE, RÉGULATION

U51 – Analyse physico-chimique d'un procédé et de son environnement

U52 – Analyse d'une installation d'instrumentation, contrôle et régulation

U6 – CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'INSTRUMENTATION, CONTRÔLE ET RÉGULATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

U1 – CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

U2 – LANGUE VIVANTE : Anglais

U3 – MATHÉMATIQUES

Méthodes mobilisés:

En centre, vous aurez des cours et des mises en situations (TD, TP)
Participation à des projets

Modalités d'évaluation des acquis

En centre par période : Plusieurs évaluation par matière et une épreuve en condition d'examen (Examen Blanc)

Certificateurs :

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



supipgv.fr

Arles

04 90 99 47 00
arles@supipgv.fr

Vitrolles

04 42 41 88 10
vitrolles@supipgv.fr

La Garde

04 94 35 08 64
lagarde@supipgv.fr

Privas

04 28 92 11 45
privas@supipgv.fr